



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E92692

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 31/12/2023

0

Raison sociale : DESCOULS JEAN

138 RUE DU VICARIAT
82110 CAZES-MONDENARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Cazes Mondenard

Siret : 353 212 046 00034

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 0042439

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 6567B1247001/001 481507/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 656567B1247001/001 481507/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 05 63 95 87 27

Portable : 06 07 13 26 26

Fax :

Site Internet : <https://jj-descouls.fr/login>

E-mail : jean-jacques.descouls@orange.fr

Responsabilité légale :

DESCOULS JEAN JACQUES SERGE YVES NON COMMUNIQUE / DESCOULS
JEAN-JACQUES CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 30/05/2023 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 30/05/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 07/10/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.